

Droit des obligations

ECTS : 2

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en cours/TD en petits groupes et organisé, outre la présentation générale, en thèmes. Chaque thème est traité en plusieurs séances.

L'enseignement dispensé sur le campus Dauphine à Londres différera de celui dispensé à l'université Paris-Dauphine pour introduire une initiation (en anglais) au droit anglais des contrats.

Thème 1 : Les effets du contrat

Thème 2 : Les conséquences de l'inexécution du contrat

Thème 3 : La responsabilité civile contractuelle

Thème 4 : La responsabilité civile délictuelle

Compétence à acquérir :

Maitrise du raisonnement juridique/ Etude des fondamentaux du droit des obligations (droit des contrats : les effets du contrat et les conséquences de l'inexécution / droit de la responsabilité délictuelle)/ Compréhension du système de « *Common law* » pour les étudiants de Dauphine Londres.

Acquisition de compétences : L'enseignement comporte deux semestres successifs qui doivent permettre aux étudiants de maîtriser à la fois les fondamentaux du droit des obligations et le raisonnement juridique. Pour chaque thème, les cours alternent enseignement théorique et exercices pratiques : lecture et analyse d'arrêts de la Cour de cassation et cas pratiques.

Mode de contrôle des connaissances :

50% contrôle continu - 50% examen terminal

Bibliographie, lectures recommandées :

Bibliographie : Manuels dernière édition

A.Bénabent : Droit civil : Les obligations (Montchrestien)

Y.Buffelan-Lanore : Droit civil : 2ème année (Masson)

R.Cabrilac : Droit des obligations (Cours Dalloz)

B. Fages : Droit des obligations (LGDJ)

J.Flour, J.L.Aubert et E.Savaux : Les obligations : Tomes 1 et 2 (A.Colin)

Ph.Malaurie, L.Aynès et Ph.Stoffel-Munck : Les obligations (Cujas)

Ph.Malinvaud : Droit des obligations (Litec)

S.Porczy-Simon : Les obligations (HyperCours Dalloz)

A.Sériaux : Droit des obligations (PUF)

B.Starck, H.Roland et L.Boyer : Obligations : Tomes1, 2 et 3 (Litec)

F.Terré, Ph.Simler et Y.Lequette : Les obligations (Précis Dalloz)